L'Université Laval. AFFRANCHI PAR L'ÉDITEUR

VOL. XI. MANITOBA No. 2

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 9 JUIN 1881

LE

Cathologue Illustre de Vick.

—(o)—

Pour 1881, 120 pages, 600 gravures, 1 gravure en couleur avec la description des plus belles fleurs et plantes et la manière de les cultiver. Prix 10 centins.

VICK'S FLOWER AND VEGETABLE GARDEN 175 pages, 6 gravures en couleur, 500 gravures, 50 centins broché, relié en toile $1.00, en anglais et en allemand.

VICK'S ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE 32 pages, 1 gravure en couleur à chaque numéro et plusieurs autres gravures. Prix pour un an $1.25; 5 copies pour $5.00. 1 copie comme échantillon 10 centins ou 3 copies pour 25 centins. Adresse :

JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

10 février 1881.

M. E. ROY,

EPICIER,

VIS-A-VIS DU MAGASIN DE

STOBART, EDEN & Cie,

GRANDE RUE, WINNIPEG.

—o—

M. E. ROY informe ses nombreuses pratiques et le public, qu'il tient un magasin d'Epiceries de première classe. Aussi des liqueurs...ques qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition.

Pour le Carême :—Plusieurs espèces de poissons frais et salé venant de la Province de Québec.

N'oubliez pas d'aller visiter son magnifique magasin, porte voisine de la Banque ...

M. E. ROY.

...m-8

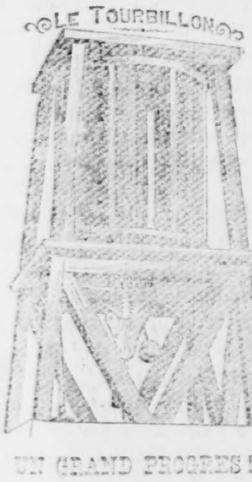

UN GRAND PROGRES!

Nouveau par sa nature et pratique dans ses resultats.

Un Nouveau Moulin a Vent.

(Le Tourbillon)

...ndra à toutes les compagnies de chemins de fer pour pomper l'eau, scier le bois, etc.

...ndra à tous les cultivateurs pour ... moudre, etc.

...règle de soi-même, et est ainsi fait ... peut utiliser les vents les plus violents.

...que veut établir des manufactures ... fera bien d'examiner cette invention.

BREVETS A VENDRE

Pour aucune partie du Canada, ou des Etats-Unis.

S'adresser pour les détails à

NAPOLEON PRINCE.
St. Boniface, Man.

STOBART, EDEN ET CIE.

NOUVEAUTES! NOUVEAUTES!

SAISON D'ETE.

Etoffes à Robe, Costumes pour Dames, Soie,
Satin, broché et uni, Cachemires, noir et couleur,
Indiennes Françaises et Américaines,
Grand assortiment de corsets, Gants de kid pour Dames et enfants, Bas en soie, fil et coton.

Mouchoirs en dentelle / do brodés / do de Paris
Mouchoirs en soie / do en toile / do piqués en surjet.

CEINTURES AVEC BOURSE,
PAURONS ET PANTOUFLES,
CHEMISES, BLANCHES ET DE COULEUR POUR HOMMES,
CORPS, CAMISOLES,
CALEÇONS, BAS,
GANTS, FIL ET SOIE.

Cretonne! Cretonne!

Toujours en Magasin un assortiment complet d'articles pour hommes.

TWEEDS! TWEEDS! TWEEDS!

STOBART, EDEN & CIE.

Vulcan Iron Works,

MAPLE STREET, POINTE DOUGLASS,

A l'Est de la Grande Rue,

WINNIPEG.

—o—

J'ai l'honneur d'annoncer au Public que mes Fabriques sont Maintenant pretes, et que je suis prepare a fabriquer toutes sortes d'ouvrages en Fer, Acier, Cuivre, aussi

Fonte de toutes espèces,

Ouvrages de forge de toutes sortes,

Engin, Chaudiere et autres Machineries,

Boulons de toute grandeur.

Posage de Tubes,

Réparations de Moulins, Etc., Etc.

L'ouvrage est fait par des machineries neuves des dernières et meilleures patentes.

Les boutiques sont parfaitement équipées, les employés sont des ouvriers de première classe, et satisfaction sera donnée dans n'importe quel ouvrage entrepris.

F. H. BRYDGES.

M24-m

Bottes! Bottes!

—o—

Chaussures, Chaussures.

—o—

Nous avons l'honneur d'informer les citoyens de St. Boniface, de Winnipeg et de la campagne que nous avons le magasin le plus considérable de Chaussures de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants, qui se soit encore vu dans la Province,

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX.

Notre assortiment de toute espèce de Cuirs pour harnais, pour voituriers, et d'outils de cordonnier est des plus complets. Valises, Porte-manteaux en quantités considérables.

On parle Français dans notre Etablissement.

Nous Sollicitons une Visite.

N. B. ZINKAN, & CIE.

Winnipeg, 235 Grande Rue, 2 portes au Sud de la Banque de Montreal.

12m-1881-6m

La Boule Rouge.

—o—

Marchandises Nouvelles

—o—

Les personnes désireuses de se procurer des HARDES FAITES, CHEMISES, COLS ET FAULX COLS, LINGE DE CORPS, CHAPEAUX, Etc., ne devront pas manquer d'aller au magasin de la Boule Rouge. Les marchandises sont nouvelles, des mieux choisies et à très-bas prix. Les mères de famille devront venir examiner nos habillements d'enfants. Le tout confectionné dans les derniers goûts et des mieux choisis.

SOUVENEZ-VOUS DE LA "BOULE ROUGE,"

249 Grande Rue, Winnipeg.

21m-81

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice,

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,

SOLLICITEUR,

PROCUREUR ET

NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

LE "METIS."

Jeudi, 9 Juin 1881.

Nous prions nos abonnés de se souvenir que l'année est expirée et qu'ils nous rendraient service et feraient acte de justice en nous adressant la remise de leur abonnement.

Nous avons la douleur d'apprendre que M. le directeur du Collége, Messire Forget, est dangereusement malade ; les médecins ne conservent que très-peu d'espoir de le sauver. On conçoit la perte immense que ferait la cause de l'éducation parmi nous si un tel homme disparaissait ; aussi, tout le monde est en prières et adresse au ciel les vœux les plus ardents pour la conservation d'une santé chère à tant de titres.

NOUVELLES DIVERSES.

L'Honorable M. Langevin a été créé chevalier de Saint Michel et Saint George, le 24, à Québec, par Son Excellence le gouverneur-général, représentant Sa Majesté. Cet évènement, attendu et prévu depuis longtemps, est salué avec plaisir par tout le pays. La presse, en général, rend hommage au mérite et aux titres du nouveau dignitaire.

Sir Hector Langevin est le cinquième chevalier ou baronnet canadien-français créé par la reine Victoria. Les autres étaient Sir Hypolite Lafontaine, Sir George Cartier, Sir Etienne Taché et Sir Narcisse Belleau.—*Minerve.*

—

L'épouvantable noyade de London Ontario, a jeté la consternation dans tout le pays. On évalue le nombre des morts à près de cent quatre-vingts. C'est le plus terrible accident du genre qui soit arrivé en Canada, depuis l'affreuse brûlade du *Montréal* et le lugubre plongeon de Belœil. Aussi, ce qui a lieu d'étonner, c'est que ces malheurs ne surviennent pas plus souvent, les jours de fêtes, avec notre système d'excursions en masses, de bateaux surchargés et encombrés. Cette effroyable leçon devra être un enseignement pour l'avenir. C'est sur une rivière assez étroite, et où le danger paraissait impossible, que cette submersion de steamboat est arrivée.—*Idem.*

—

Dans une lettre adressée au *Drapeau National*, M. l'abbé F. X. Chagnon, missionnaire à Champlain, N. Y., donne son approbation à l'idée émise par M. l'abbé Audette, il y a quelques semaines, de réunir les prêtres canadiens des Etats-Unis en convention. Il est entendu, dit M. l'abbé Chagnon, qu'un appel sera fait, cette année, à tous les missionnaires de se réunir fraternellement à la résidence du missionnaire de Champlain et d'y jeter les bases des futures conventions des prêtres canadiens.—*Le Travailleur.*

—

A Glens Falls, N. Y., il y a une rue Montcalm, dans la plupart des villages manufacturiers il y a des "Petit Canada." A Spencer, un quartier s'appelle "Manitoba." A Worcester, nous avons les rues Lamartine, Lafayette et Lodi. A Manchester il y a la rue Beauport. Peu à peu, l'influence Française-canadienne se fait sentir.—*Idem.*

Nouveaux Eveques Americains.

Sa Sainteté Léon XIII vient de fonder un nouveau diocèse à Davenport, Iowa. Ce diocèse pris sur celui de Dubuque, sera suffragant de l'archidiocèse de St. Louis avec Monseigneur John McMullen, vicaire général de Chicago, pour premier évêque.

Monseigneur Killian C. Flash, chancelier de l'archidiocèse de Milwaukee, a été nommé évêque de La Crosse, Wisconsin, remplaçant Monseigneur Hoiss, promu l'année dernière à l'archevêché de Milwaukee, en qualité de Coadjuteur avec droit de succession de Sa Grandeur Mgr. Henni.

CANONISATION.

En vue de la prochaine canonisation des Bienheureux Joseph Labre et Jean Baptiste De Rossi, la Sainte Congrégation des Rites a autorisé des quêtes spéciales en France et en Italie, afin de compléter les fonds qui existent déjà et qui doivent servir à la cérémonie solennelle de la canonisation. On sait qu'il s'agit de transformer en chapelle la vaste salle superposée au vestibule de la basilique Vaticane et de pourvoir aux frais de la décoration et du luminaire. Ces vastes tribunes pouvant contenir près de 4,000 personnes y seront élevées, d'après les dessins de l'architecte, M. Fontana.

SUR L'INSTRUCTION EN GÉNÉRAL.

L'instruction est le premier besoin de l'homme social ; elle est au moral ce que la respiration est au physique: c'est elle qui forme la base la plus solide des sociétés, les liens les plus doux entre les hommes ; elle dirige leurs désirs vers le beau, l'honnête, et le bon, ou en d'autres termes, vers l'agréable, le juste, l'utile ; elle met des bornes à nos besoins, anime et prolonge nos jouissances, et son code est celui du bonheur public et individuel.

On n'est point obligé d'être savant dans toute l'étendue du mot, mais tout le monde doit et peut avoir quelque instruction ; et il n'est plus permis aujourd'hui, même aux cultivateurs les plus pauvres de ne pas savoir lire, écrire, et compter.

(VIARD)

CHRISTOPHE COLOMB.

M. le compte de Roselly de Lorgues a eu l'honneur d'une audience particulière et a montré au Pape la collection précieuse des *Postulata* en faveur de la cause de canonisation de Christophe Colomb. Ces documents, lisons-nous dans l'*Univers*, sont au nombre de 534, et constituent une sorte de vote d'acclamation de l'épiscopat. On compte jusqu'ici comme signataires : 16 cardinaux, 5 patriarches, 97 archevêques, 325 évêques. D'autres prélats font parvenir leurs *Postulata* à M. Roselly de Lorgues. Léon XIII s'est plu à louer le zèle de cet illustre découvreur, et a témoigné de son désir de voir élever aux honneurs des autels l'homme de la Providence qui a donné la moitié du monde à Jésus-Christ.

On sait qu'il appartient aux ordinaires de demander l'introduction de la cause après avoir recueilli les témoignages. L'évêque de Saint Domingue serait au nombre de prélats disposés à prendre l'initiative à ce sujet.

MGR. BLANCHET.

Mgr. Blanchet, ancien archevêque d'Orégon-City, et administrateur du vicariat apostolique d'Idaho, dont on annonçait dernièrement la démission, a choisi, pour passer dans la retraite, les dernières années de sa vie, l'hôpital de Saint-Vincent de Portland. Cet établissement est desservi par les Sœurs de charité, que le vénérable prélat a fait venir de Montréal, en 1875.

En résignant son siége archiépiscopal, Mgr. Blanchet a publié une lettre pastorale.

Rien n'est plus touchant que les adieux de l'auguste vieillard à sa famille spirituelle :

"Après soixante deux ans de prêtrise, dit-il, quarante trois ans de travaux apostoliques dans cette contrée, trente-six d'épicopat, nous pouvons dire avec l'apôtre : "Le temps de ma dissolution approche.." Nous sommes venu en 1838 du Canada pour apporter l'Evangile de la paix à cette extrémité occidentale du continent américain, en même temps que feu Mgr. Modeste Demers, premier évêque de Vancouver. Là où nous ne vîmes alors que les "ténèbres et l'ombre de la mort," fleurissent aujourd'hui des missions nombreuses, des communautés ferventes, un clergé zélé et un vaillant peuple catholique. Arrivé à l'âge de quatre-vingt-six ans, nous sentons que "notre génération touche à sa fin" (Isaïe XXXVIII, 12). L'heure est donc venue de nous retirer dans la solitude "pour repasser devant Dieu toutes nos années dans l'amertume de notre âme." (*Id* 15.) Adieu donc à vous, nos bien-aimés et vénérés Frères dans le sacerdoce, qui avez été si souvent notre consolation et notre soutien dans les jours de trouble et de tribulation. Adieu, chères filles, vierges chrétiennes, épouses de Jésus Christ, qui nous avez édifié et réjoui du parfum de vos vertus. Adieu, pieux chrétiens, objet de notre paternelle sollicitude. Adieu, jeunes gens, espoir de l'église de notre pays, et vous, petits enfants, les bien-aimés du Christ, si chers à notre cœur. Nous vous quittons, mais avec la ferme confiance de vous retrouver éternellement dans le Ciel. N'oubliez pas votre vieux père qui vous aime tendrement ; pardonnez-lui ses fautes, priez pour que ses péchés lui soient remis quand il sera appelé à rendre compte de sa gestion au juge suprême.."—*Minerve.*

LE PÈRE HUS

ancien missionnaire au Canada.

On lit dans l'*Univers* :

Lors de l'expulsion des jésuites, tous les journaux ont noté l'émouvant incident produit par l'expulsion du P. Hus, qui, malade au point de ne pouvoir quitter la chambre, fut néanmoins jeté brutalement dehors par les agents de M. Andrieux.

Depuis lors, la santé du P. Hus avait décliné de jour en jour. Sa longue agonie s'est terminée hier, le laissant jusqu'à bout en pleine connaissance, le sourire aux lèvres, dans la joie de mourir au moment, comme il le disait, où sa chère compagnie de Jésus était la plus glorieuse, puisqu'elle est persécutée.

Avant de connaitre les expulseurs le P. Hus avait connu longtemps d'autres sauvages, moins inhumains peut être, qu'il s'était dévoué à évangéliser. Entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, il s'y était fait remarquer par son activité son énergie et son intelligence. En 1848, à quarante cinq ans, il était supérieur de la maison provinciale de Metz.

Il n'y resta que peu de temps, ses aptitudes le poussant plutôt vers la vie de missionnaire. C'est en cette qualité que ses supérieurs l'envoyèrent au Canada.

Pour le service des nombreuses missions qu'il dirigea dans ces contrées, il dut faire, à vingt reprises différentes, la traversée d'Amérique en France ; mais les fatigues sans nombre qui eussent épuisé d'autres courage semblaient donner au sien de nouvelles forces. Elles étaient entières lorsque, sous l'empire, il fut appelé à Cayenne pour y diriger la mission des réfugiés.

Dans ce nouvel apostolat plus difficile peut être que les précédents il montra mieux encore toutes les ressources de son inépuisable dévouement. L'amiral Fourichon, gouverneur de la colonie et témoin de ses travaux, le consignait dans ses rapports, et maintes fois il lui a donné, en ce temps là et depuis, le témoignage public d'une admiration bien justifiée.

Cependant, un jour vint où la maladie frappa ce rude athlète mais elle le trouva debout, et ne put parvenir à l'arracher à ses travaux.

Dans la cellule qu'il occupait chez les lazaristes, à la suite de l'expulsion, il s'occupait encore à dicter le récit de ses voyages. C'est dans ce labeur que la mort est venue le prendre ; mais il l'avait vue venir, et il était prêt.

Quand il la sentit plus proche : "Récitez, dit il, les litanies de la sainte Vierge." Lui-même suivait les invocations en répétant *Ora pro nobis.* A la fin il se tut et peu après il rendait son âme à celui qu'il a si bien servi, et qui fera justice aux persécuteurs comme aux persécutés.

Legislature Provinciale.

3ME SESSION 4ME PARLEMENT.

Lundi, 2 Mai, 1881.

Après un ajournement depuis le 4 mars dernier, la législature se réunit de nouveau aujourd'hui. Sont présent : Les Hon. MM. Norquay, Girard, Walker, Goulet et Brown et MM. LaRivière, Kittson, Murray, Ross, McMillan, Smith, Breland et Hay.

L'Hon. Procureur-Ganéral Walker soumet le rapport du Comité nommé pour organiser les comités permanents. Ce rapport est comme suit :

Comptes Publics.

Les Hon. MM. Norquay, Girard, Walker et Brown et MM. LaRivière, Ross, Carney, Hay, Sutherland, Aikins, McMillan, Lipsett et Winram.

Privilèges et Elections.

Les Hon. MM. Walker, Brown et Goulet et MM. Drummond, Smith, Cowan, Aikins et Sutherland.

Amendement aux Lois.

L'hon. M. Walker et MM. Taillefer, Ross, LaRivière, Murray et Sutherland.

Agriculture.

Les. Hon. MM. Goulet, Norquay et Brown et MM. Murray, Kittson, Smith, Ross et Sutherland.

Bills Privés.

Les Hon. MM. Walker, Norquay, Girard et Brown et MM. Ross, LaRivière, Aikins, Sutherland, Winram, Smith et Laughlin.

Impressions.

Les Hon. MM. Girard et Brown et MM. LaRivière, Greenway, Winram, Aikins, Ross et Sutherland.

Ordres Permanents.

Les Hon. MM. Norquay, Walker, Girard et Brown et MM. Taillefer, LaRivière Ross, McMillan et Sutherland.

Bibliothèque.

L'Hon. M. Girard et MM. Kittson, Greenway, Carney, Laughlin Cowan Lipsett, Murray, Aikins et Smith.

Sur une interpellation de M. LaRivière, l'Hon M. Norquay promet de faire distribuer des copies de l'ordre du jour à chaque séance à l'avenir.

L'hon. M. Norquay dépose sur la table une copie certifiée de l'Acte passé par le Parlement Fédéral, au sujet de l'extension des limites de la Province.

Le greffier donna lecture de ce document.

L'Hon. M. Walker donne avis qu'à la prochaine séance il introduira les projets de loi suivants.

Acte pour donner force de loi aux Statuts refondus de la Province de Monitoba.

Acte concernant la Cour du Banc de la Reine.

Acte concernant les actions en éviction.

L'Hon. M. Norquay introduira les projets de loi suivants.

Acte pour partager le nouveau territoire en division électorales.

Acte pour augmenter le nombre des membres de la Législature Provinciale.

M. LaRivière introduira les projets de loi suivants.

Acte pour amender l'Acte concernant l'élection des membres de l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba.

Acte pour encourager le maintien, et l'introduction et l'établissements de manufactures dans cette Province.

Acte pour permettre aux conseils Municipaux d'accorder de l'aide aux sociétés agricoles et industrielles.

Acte pour la protection des expositions tenues par les sociétés d'agriculture d'horticulture et industrielles.

Acte pour l'indemnité aux personnes tuées par accident.

Acte pour pourvoir au maintien de la Société Provinciale d'Agriculture et industrielle.

Acte pour la confection de la liste des électeurs qualifiés à voter à l'élection des membres de l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba.

Avant l'ajournement l'hon. M. Norquay annonce à la Chambre que le rapport de la délégation à Ottawa au sujet de l'extension des limites de la Province et de la question financière qui s'y rattache, sera bientôt soumis à la Chambre.

Et la Chambre s'ajourne.

Mardi, 3 Mai, 1881.

M. Hay demande au gouvernement si les vingt mille piastres votées aux municipalités l'année dernière avaient été dépensées.

L'Hon. M. Norquay en réponse dit que la somme de $17.448,73 avaient été distribuées.

Après d'autres questions par le même on passa à l'ordre du jour.

Les Hon. MM. Walker et Norquay et M. LaRivière introduisent les projets de loi dont avis a été donné à la séance précédente et en proposent la première lecture.

L'Hon M. Norquay trouve étrange que l'hon. député de St. Boniface ait jugé à propos d'introduire une série d'actes sans avoir préalablement consulté le gouvernement à ce sujet ou avoir soumis, une copie de chacun de ces actes à l'exécutif afin de ne pas entraver la législation que le gouvernement à l'intention d'introduire durant la présente session.

M. LaRivière répond que l'Hon. Premier Ministre et lui n'entendent pas les usages parlementaires de la même manière. Le droit d'introduire de nouvelles dispositions dans nos lois ou d'amender celles qui

existent déjà dans nos statuts, n'appartient pas exclusivement au gouvernement; mais chacun des membres de cette chambre a aussi le même droit. Il sait, que parmis les mesures proposées par lui il y en a deux ou trois qui sont d'une importance majeure et qui aurait du émaner du gouvernement; mais puisque les ministres n'ont pas jugé à propos d'en proposer l'adoption avant aujourd'hui, il ne s'en suit pas de là que les autres députés doivent suivre leur exemple et rester inactifs. Si c'est le désir du gouvernement de connaître ses propositions il n'aura qu'à s'adresser au greffier de la Chambre qui est en possession des projets de loi soumis par lui.

L'Hon. M. Norquay reproche au député de St. Boniface de manquer de courtoisie à son égard et envers le gouvernement en les renvoyant au greffier de la Chambre, qui est un officier du gouvernement, pour obtenir les renseignements qu'on est en lieu d'attendre de l'hon. député.

M. LaRivière répond que le Premier Ministre est dans l'erreur lors qu'il reclame le greffier comme étant un officier du gouvernement En second lieu il n'y a eu aucun manque de courtoisie de sa part. puisque le greffier étant un officier de la Chambre et non du gouvernement, il est le seul dépositaire de nos archives et comme tel celui qui a en sa possession les projets de loi qu'il vient de proposer. Si le gouvernement à l'intention d'introduire quelques mesures analogues à celles proposées par lui, il sera toujours prêt à les comparer avec les siennes et à accorder la préférence à celles qu'il croira être les plus propres à aider l'avancement et servir au progrès de la Province.

Et la Chambre s'ajourne.

(A continuer.)

VARIETES.

LE TÉLÉPHONE.

M. de Weber, dans sa relation d'un voyage en Amérique, mentionne le développement énorme, à peine entrevu en Europe, qu'ont pris, dans les Etats de l'Union, les communications personnelles surtout par l'emploi du téléphone; il considère cela comme un état culminant de la vie et des tendances du peuple américain.

D'après lui, les américains reconnaissent que le temps et l'épargne sont en rapport géométrique avec le nombre des individus qui peuvent avoir entre eux des relations libres et verbales directes.

Le téléphone rend, en Amérique des services immenses à l'administration du pays.

* * *

Un fonctionnaire haut placé disait à M. de Weber: "Nous n'avons plus la notion relative à la situation locale de nos administrations ou de nos bureaux; car, quoique répartis dans la ville entière, nous parlons à n'importe quel employé de chacun de nos bureaux; et dans beaucoup de cas, nous parlons aux fonctionnaires dans leurs habitations privées, comme si nous étions réunis."

M. de Weber rapporte que la téléphonie a surtout acquis un développement extraordinaire dans les villes moyennes, dont la population varie entre 100 000 et 200 000 habitants, et qui sont en plein développement. Lorsqu'on y lève les yeux en l'air, dans certaines rues, celles-ci paraissent tendues d'immenses toiles d'araignées, tellement il s'y croise des fils de faite en faite.

* * *

Il cite un exemple amusant de la multiplicité des communications qui s'échangent dans ces villes et avec leurs environs:

Je recherchais, dans une ville moyenne, située au nord des Etats-Unis, une famille amie de longue date, et possédant une grande fortune.

Je fus reçu de la manière la plus charmante par la maîtresse de la maison, agréablement surprise; et après nous être serré la main, elle prit son téléphone, placé sur le dossier de sa causeuse de boudoir et s'écria: "Je dispose de vous; "nous allons sortir; je vous montrerai la ville; vous dinerez chez "nous avec quelques personnes qui "pourront être utiles. Après-midi, "nous visiterons Niagara sur un "yacht à vapeur. Demain; vous "visiterez la région des huiles. "Après demain et les jours suivants, "nous serons à notre villa. Je vais "appeler mon mari à son bureau "pour vous annoncer, et discuter "nos plans; ensuite, je commanderai mon équipage, que j'ai éloigné "de la maison depuis l'établissement du téléphone. Puis, j'inviterai nos convives, je m'entendrai "avec le machiniste et le maître "d'hôtel du yacht pour le voyage "et le souper à bord. Mon mari "prendra votre billet d'avance pour "le train de la région des huiles; "et enfin j'ai une foule de recommendations à faire à nos domestiques de la ville."

—"Et pourrai-je demander à quand la fin de tout ceci? fis-je."

—"Oh! vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur cet album, je n'aime pas qu'on me regarde téléphoner; c'est si laid! Après, tout cela est terminé," dit en souriant cette femme aimable.

Je restai néanmoins, et je vis et entendis avec étonnement comment elle s'entendit d'abord avec son mari.

Ensuite, elle fit connaître au bureau central l'adresse des personnes qu'elle désirait appeler. Elle invita à dîner trois ou quatre familles dont les demeures étaient distantes l'une de l'autre de 28 milles anglais. Deux d'entre elles firent connaître leur réponse immédiatement.

Puis elle fit venir son équipage et s'entendit avec les trois matelots de son vapeur, flottant sur le lac Erié à 5 lieues de là, ainsi qu'avec le maître d'hôtel pour régler les détails du menu du souper.

Puis ce fut le tour de la villa, dont l'intendante dut d'abord être rappelée téléphoniquement de la ferme. Enfin, le mari fit savoir que tout était réglé pour l'excursion de la région aux huiles.

Après vingt ou vingt-cinq minutes l'aimable dame ôta enfin son téléphone de la bouche, toute essoufllée, et "dit: "Quel travail! Maintenant "je vais faire ma toilette, et ma cuisinière va me remplacer au téléphone. Au revoir."

Elle glissa au dehors, et la cuisinière, une digne personne, presque matrone, s'approcha du téléphone, qu'elle mania avec presque autant d'habileté que sa maîtresse, Je l'entendis, à mon grand étonnement, commander les rôtis, les poissons, les légumes et les fruits près des grandes marchands de la ville, et discuter avec chacun d'eux, au sujet de la quantité et de la qualité des fournitures.

En ma qualité d'Allemand, pendant que la dame et la servante commandaient, disposaient et ordonnaient sur une superficie de quelques lieues carrées, je calculai combien de temps il eût fallu dépenser billets à écrire, en courses à pieds et en voiture, etc., pour effectuer un travail exécuté en quarante minutes par la bouche et la main de deux femmes, et j'arrivai, tout bien compté, à une somme de quarante heures de travail, au minimum, à diviser entre un certain nombre de personnes.

Il n'est pas question, dans cette supputation, des erreurs et des méprises auxquelles auraient pu donner lieu les courses et les pourparlers nécessités par l'exécution des ordres à remplir.

Ensuite, je songeai aux peines, aux contrariétés, aux malentendus auxquels donnent lieu, dans la patrie, à la pauvre maîtresse de maison, les préparatifs d'un seul dîner; tandis qu'ici, dîner, promenade en voiture, excursion en bateau à vapeur, course en chemin de fer, souper, séjour à la campagnie, tout y est organisé du fond du boudoir par une bouche souriante.

C'est incroyable!

Et nous devons concourir avec un peuple semblable!

Nouvelles Locales

—Les patates se vendent une piastre et demie le minot.

—Il y aura célébration de la fête nationale à St. Norbert et à St Jean-Baptiste.

—Le Capitaine Scott, M.P. de Winnipeg, est de retour d'Ottawa ces jours-ci.

—Les champs ensemencés ont une apparence magnifique dans toute la Province de Manitoba.

—On parle de découvertes de mines d'or très riches dans le district du Lac des Bois.

—De demain en quinze la St. Jean Baptiste. Les comités sont à l'œuvre, et tout nous fait espérer une belle fête.

—Le pont Louise sera prêt d'ici à peu de jours pour le passage des trains: le premier doit traverser aujourd'hui même.

—La propriété à St. Boniface monte en valeur; l'immeuble de M. George Roy remis à l'encan hier a réalisé mille piastres de plus que la première fois.

—M. Fidèle Mondor doit commencer dans quelques jours la construction d'un grand hôtel au coin des rues Taché et Notre Dame, à l'ouest de la maison de l'Hon. M. Dubuc. Les plans sont prêts.

—La Compagnie du Pacifique Canadien est prête à négocier avec qui que ce soit pour le privilége de vendre livres, brochures et journaux sur tous les trains, de ce chemin de fer.

—M. Pinet, de St. Boniface, dont les chevaux ont été précipités à l'eau la semaine dernière par l'incurie de quelques individus, a repêché une partie de sa voiture et de ses attelages.

—Le Comité du Pique-Nique de la Fête St. Jean-Baptiste sollicite des soumissions pour la vente de rafraichissements le 24 juin prochain. Le temps est fixé jusqu'au 15 juin à midi. Les soumissions devront être adressées à M. Payette, St. Boniface.

—La Compagnie de Pont de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine sollicite par la voie des journaux des soumissions pour la construction des piliers et culées du Pont entre la rue Provencher et Broadway. Ces soumissions devront être envoyées au Président, M. C. J. Brydges jusqu'au lundi, 11 juillet prochain. Devis chez E. W. Jarvis, Ingénieur du Pont.

—Le numéro de la *Gazette-Officielle* de Manitoba publié le 25 mai est très-volumineux, et contient l'acte concernant la mise en force des Statuts Refondus de Manitoba, l'Acte touchant certaines amendements à ces statuts, l'Acte de la division de Manitoba en comtés, et enfin celui qui a trait aux terres des métis et qui au fond signifie la validation de toutes les spéculations qui se sont faites sur les *droits* des enfants de familles métisses.

Le même numéro de la *Gazette* nomme commissaires de Licences MM. John Fraser, Walter R. Nursey et Roger Marion, et Inspecteurs MM. Kyle, McNee, pour Winnipeg, St. Boniface et Springfield, G. N. Earl pour le comté de Provencher et G. A. Senécal pour Marquette Est.

Il nous semble que St. Boniface et le comté de Provencher avaient droit à un inspecteur de notre langue: ou sait que ni M. McNee, ni M Earle ne savent un mot de français. La province comptera dorénavant huit régistrateurs dont deux canadiens, M. Joseph Lecomte et M. F. Chénier.

—Un certain Williams, de la station du chemin de fer de la Rivière aux Rats appelée si stupidement par les autorités *Otterburn*, s'était depuis plusieurs semaines constitué débitant de whisky, et il ne se passait guère de jour que sa maison ne fût le théâtre de désordres de toute espèce. Quelques citoyens de l'endroit ont pris en mains la cause de la moralité publique, et sur leur plainte maître Williams a été arrêté, amené, devant le magistrat à Winnipeg et condamné à $60.00 d'amende.

Par un singulier concours de circonstances, ce même Williams avait été substitué à l'ancien maître de poste d'Otterburn; des représentations énergiques ont été faites à Ottawa, et à la fin le département s'est décidé à déménager le bureau de poste de l'ignoble bouge où il se trouvait. On nous dit que le Capitaine Ewing est maintenant Maître de Poste de la localité.

Annonces Nouvelles

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est donné que si d'ici à huit jours les rentes pour constitut de lots dans St. Boniface, ne sont pas payés au bureau de MM. Royal et Prud'homme, avocats, à Winnipeg, il sera institué des poursuites judiciaires.

Ceci est le dernier avis.

St. Boniface 9 Juin 1881.

Demandes de Licences

HOTELS—William Ward, Morris; John Nevins, St. Boniface; J. H. Lashandre, West Lynne.

EPICERIES—E. W. Gigot, Portage; Robert Bullock, Selkirk.

JOHN FRASER,
Président des C. des L.

Winnipeg, 9 Juin 1881. 2f

AVIS.

Avis est par le présent donné que ce soir, à la salle du conseil municipal de St. Boniface, il y aura une assemblée générale de toutes les personnes qui désireront appartenir à la brigade du feu de la dite municipalité.

Par ordre du comité.

St. Boniface, 9 Juin, 1881—1 f.

A VENDRE A ST. BONIFACE.

Une jolie maison dernièrement bâtie, dans le meilleur ordre, et entourée d'un jardin.

ADJUTOR GAUVREAU,
Propriétaire.

St. Boniface 19 mai 1881.

Demandes de Licences

HOTELS.—Félix Gentes, George T. Lundy, Fidèle Mondor, E. J. Prince, John McKinnon, J. H. Lashander, John Nevins, Thomas Doyle, Mrs. Jane Gallie.

EPICERIES.—William Flett, J. H. McTavish, F. W. Gigot, Robt. Bullock.

JOHN FRASER,
P. C. L.

9 juin, 1881—2 f.

TROUVÉE.

Vers le 13 Mai dernier, sur le chemin des Mennonites, à St. Vital, une pièce d'étoffe pour hardes d'hommes.

La personne qui l'a perdue pourra la ravoir en prouvant la propriété et payant les frais d'annonces.

S'adresser au bureau du "Métis."

St. Vital, 28 Juin, 1881—3 f.

Demandes de Licences.

EPICIERS—Roger & Owens; Alex. Christie; J. A. Richard; A. Strang; A. D. McLean; W. Gordon; A. McIntyre; Wm. Bruce Rigney & Carey; M. E. Boy; E. F Radiger; H. L. Reynolds; G. E. Falthrope; A. Colqohoun; George Hodder.

HOTELS PROVINCIALES—A. Coblentz; West Lynne; Laing & Reiley, Stonewall; Robert Balfour, Dom. City; Michael Fogarty St. Boniface; R. P. Mulligan, St. Boniface Solomon John, Nelsonville; Félix Gentes, Morris; G. T. Lundy, Dufferin Nord; C. Prud'homme, John E Johnson; A W Becksted; L Thompson; Emerson.

EPICIERS—A Rainskoff; O Lanetot; John Houston; H Moncrieff, St François Xavier; Duncan Matheson West Lynne.

JOHN FRASER,
P. C. L.

Winnipeg, 28 Mai, 1881. 2f

AVIS PUBLIC.

TERRES A VENDRE POUR CONTRIBUTIONS SCOLAIRES NON PAYÉES.

Arrondissement Scolaire Catholique Romain de Lorette Centre, formant ci-devant partie de l'Arrondissement Scolaire Catholique Romain de Lorette Est.

Les terres ci-après décrites, étant situées dans la Paroisse de Lorette, dans le Comté de Provencher et la Province de Manitoba seront vendues à l'enchère lundi le 6 juin prochain, à la maison d'école de l'arrondissement à midi, à moins que les contributions scolaires et les frais encourues suivant la loi, n'ait été soldées avant la vente. Le tout conformément à la clause CVIII de l'Acte des Ecoles.

	Taxe.	Frais.
Non-résident lot 56, Lorette.	$9 61	$5 50
" " 10, "	9 84	5 50

J. W. PRINCE,
Sec.-Trésorier.

Lorette, 2 Mai 1881. 3f

ARRONDISSEMENT SCOLAIRE DE ST. BONIFACE.

VENTE DE TERRAINS POUR TAXE D'ÉCOLE.

Conformément à la Clause CVIII de l'Acte des Ecoles de Manitoba.

Les lots de terre ci-après désignés, situés dans l'Arrondissement Scolaire susdit, appartenant à des non-residents, seront offerts en vente le premier lundi de Juin prochain, à midi, au bureau des Commissaires, coin des Avenues Provencher et Taché, à moins que dans l'intervalle le montant des taxes ne soit payé, en y comprenant les frais.

	Lots.	Arrérages.	Frais d'annonce.	Total.
Village	1089—1090	3 50	3 50	7 00
	731— 736	5 55	2 50	9 05
	818	14 00	3 50	17 50
	722	21 60	3 50	25 10
	508— 368	4 25	3 50	7 75

FRANCOIS GINGRAS,
Sec.-Trésorier.

St. Boniface, 2 Mai, 1881. 3f

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,
Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Henrrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ... n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remedes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface. 16 Oct, 1879

ABONNEZ-TOUS
AU
JOURNAL "LE METIS"
LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.
l'Abonnement est de $2 50 par Année,
PAYABLE D'AVANCE
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

CHAUX, PIERRE, SABLE.

Stony Mountain Lime & Stone Co.

A commencé ses opérations et est prête à livré de la pierre à bâtir à Winnipeg, Portage la Prairie et Emerson ou à n'importe quel point sur la ligne du chemin de fer Pacifique canadien à très bas prix.

Des échantillons de pierre peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Winnipeg.

Est aussi en état de fournir de la chaux en grande ou petite quantité après le 15 mars, ayant sous construction deux larges fours patentés, qui donneront 2,000 minots chaque par semaine. Un hengar pour la chaux sera construit à la carrière et à Winnipeg, où les ordres à partir d'un minot de chaux et sable seront remplis sous le plus court délai.

Pour plus amples informations, prix, etc. adressez à

JAS. G. MACDONALD,
Winnipeg.

WM. W. MACALISTER.
Stony Mountain.

m-3-13-3m

GASPARD LONGPRE,

ST. BONIFACE.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES,

FERBLANTERIES ET

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

Le magasin de M. Longpré se trouve situé à l'ancienne place de M. Roy où le public est spécialement invité à aller lui faire une visite afin de se convaincre par lui-même du bas prix auxquels il vend ses ferronneries, ferblanteries, instruments d'agriculture etc., etc.

On se charge aussi à ce magasin de toutes sortes de réparations. Ouvrage sur commande des mieux finies.

SPECIALITÉ.

Instruments d'agriculture.

G. LONGPRÉ.

3m-10m-81

F. PARENT,

Peintre, Decorateur, Etc.,

Magasin et Boutique à

SAINT BONIFACE, PRES L'HOTEL NATIONAL.

M. Parent, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour l'invite à venir lui faire visite. Comme par le passé les commandes reçues de la campagne seront exécutées sous le plus court delai et à des prix très réduits.

Spécialité pour les Voitures

F. PARENT.

m10-6m-81

ZOTIQUE LAVOIE,

Forgeron et Mécanicien,

SAINT BONIFACE.

Exécute à sa boutique toutes espèces d'ouvrages tels que :

FERRER LES CHEVAUX.
FERRER LES VOITURES,
ETC., ETC., ETC.

Le tout se fait avec des matériaux de première classe, et la main d'œuvre est sans replique.

Toutes commandes envoyée recevront la plus promte attention.

Sa boutique est sur l'avenue Taché vis-à-vis l'étal de boucher de MM. Bonick & McCormick.

Z. LAVOIE.

m10-6m-81

M. HUGHES

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE MEUBLES,

228 GRANDE RUE, WINNIPEG.

MEUBLES.

Constamment en mains des meubles pour maison privée et bureaux. Le tout dans les meilleurs goûts et à très bon marché.

ENTREPRENEUR

de cercueils et d'écrins en noyer noir et en bois de rose, etc. etc., etc.

AUSSI

Tout ordre ou commande laissés à son établissement recevront la plus grande attention.

Moulures pour Cadres.

Des moulures de toute espèce pour encadrer des gravures ou images de toute grandeur.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs.

M. HUGHES.
No. 228 Grande Rue.

Winnipeg, 3 Mars 1881.

m-3-1a

COMPAGNIE

DE LA

BAIE D'HUDSON.

TERRAIN A CULTURE

A VENDRE DANS

Manitoba et le Nord-Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède 7,000,000 d'acres de terre dans la grande et fertile zône et offre maintenant en vente

500,000 ACRES

arpentées par le Gouvernement de la Puissance.

LOTS DE VILLE A VENDRE,

Dans Winnipeg, West Lynne, Portage la Prairie et Goschen (Territoire du Nord Ouest.)

Les lots ci-dessus seront vendus à des prix raisonnables et à des conditions de paiement très faciles.

Toutes les informations ayant rapport à ces terrains seront données au Bureau de la Compagnie à Winnipeg et à Montréal.

C. J. BRYDGES,

Commissaire des Terres.

m9-1a-81

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adopte à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ;—conditions liberales, circulaires, etc.,—s'adresser :

775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1881.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

A. A. C. LaRiviere — Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Proprietés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

AVIS PUBLIC.

SAINT NORBERT, ARRONDISSEMENT SCOLAIRE No. 3.

TAXE D'ÉCOLE SUR LE LOT NO. 54.

	Taxe.	Frais.
Non-résident, Lot No. 54,		
1879	$2 85	$5 00
1880	1 50	
Total		$9 35

Le lot ci-dessus mentionné sera vendu le 6 juin prochain à 9 heures a.m. à la maison d'école de l'arrondissement scolaire No. 3 de St. Norbert, si le montant couvrant les taxes et les frais n'est pas soldé d'ici à cette date.

G. PH. CLOUTIER,
S. T. A. S., S. N.

St. Norbert, 2 Mai 1881. 3f

Depuis ce jour jusqu'a la fin de 1881

Une Piastre !!

Le *Mail* (Toronto) est au premier rang des journaux et depasse ses rivaux. Le mieux écrit, le mieux informe et le plus influent des journaux canadiens, il fait honneur à l'esprit d'entreprise de nos compatriotes. (*Brampton Conservator.*)

Le "Mail" Hebdomadaire.

Le meilleur marché et le premier en Amérique. Il nous reste des *Annuaires* dont la valeur est plus grande qu'aucun manuel agricole de trois piastres d'abonnement. Nous enverrons un *Annuaire* à tout abonné, tant qu'il nous en restera.

Nous ferons plus !

Nous enverrons *gratis* à chaque abonné du *Mail* hebdomadaire de 1881 un *Annuaire* de 1881 en voie de preparation.

Ainsi les abonnés nouveaux recevront
Le *Mail* hebdomadaire pour 15 mois,
L'annuaire agricole de 1880,
L'annuaire agricole de 1881,

Le tout pour UNE PIASTRE !

S'adresser
THE "MAIL,"
Toronto.

jno—25

A LOUER.

POSSESSION 1er MAI PROCHAIN.

Une maison et dépendances sur la Rue St. Joseph, convenables pour maison privée ou maison de pension ou hôtel.—S'adresser à

M. A. GIRARD.

Avis.

Avis public est par le présent donné que les Rentes de Lots dans St. Boniface sont dues depuis le Premier Mai courant et payables sans délais aux Bureaux de MM. Royal et Prud'homme, avocats, à Winnipeg.

St. Boniface, 5 Mai 1881. 1m